Tout un programme

pour restaurer le bon fonctionnement

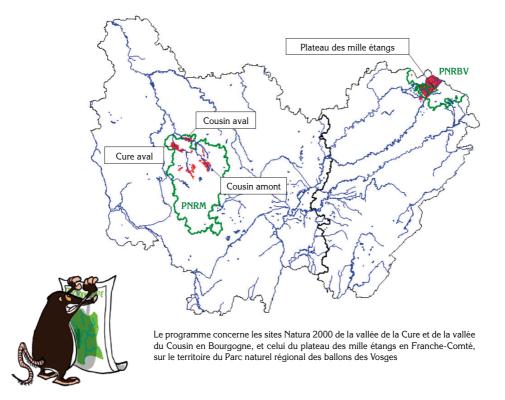
des rivières

par Nicolas GALMICHE

Coordinateur LIFE+ « Continuité écologique » LIFE10 NAT/FR/192 Parc naturel régional du Morvan - Maison du Parc - 58230 SAINT-BRISSON nicolas.galmiche@parcdumorvan.org

De 2004 à 2009, le Parc naturel régional du Morvan a mené un programme européen LIFE Nature « Ruisseaux de têtes de bassin et faune patrimoniale associée ». Outre l'expérimentation de techniques de gestion, préservation et restauration de la qualité de l'eau de ces milieux, ce programme aura permis d'esquisser les premières réflexions sur les notions de continuité biologique et de trame bleue.

Fort de cette expérience et désireux de poursuivre ces réflexions, le Parc a soumis une nouvelle demande de financement à la Commission européenne. Celle-ci a été acceptée et le LIFE + « Continuité écologique, gestion intégrée de bassins versants et faune patrimoniale associée » a débuté en septembre 2011. Il concerne les sites Natura 2000 de la vallée de la Cure et de la vallée du Cousin en Bourgogne, et celui du Plateau des Mille Étangs en Franche-Comté, sur le territoire du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, bénéficiaire associé du projet.





Plateau des mille étangs.

Les cours d'eaux du Morvan et du plateau des mille étangs constituent un écosystème fragile, qui abrite une faune très variée et exceptionnelle. Néanmoins, les perturbations dont souffrent ces cours d'eau sont à l'origine de la raréfaction des espèces d'intérêt patrimonial et de la perte de biodiversité. La gestion de l'eau passe alors par la protection et la conservation d'espèces qui sont des marqueurs fiables du bon fonctionnement des cours d'eau.



Rivière La Cure en Morvan. Les cours d'eaux du Morvan et du plateau des mille étangs constituent un écosystème fragile, qui abrite une faune très variée et exceptionnelle.



Seuil d'un moulin.

Les moulins ont une grande importance culturelle et touristique sur ce territoire. La réalisation de travaux écologiquement bénéfiques et sociologiquement acceptables constituera un levier d'action supplémentaire pour mener à bien les politiques de restauration de la continuité écologique sur des secteurs à enjeux importants.

Parmi ces perturbations, la fragmentation de la continuité écologique est un facteur limitant majeur. Les obstacles présents sur les cours d'eau (seuils de moulins, étangs, passages busés, aménagements hydrauliques divers...) contribuent en effet à l'isolement des populations et représentent un obstacle au déplacement de certaines espèces et au transport des matériaux solides (cailloux, graviers...). Si la rivière ne dispose plus de ces fonctions, peu à peu les impacts sur le cours d'eau ainsi que sur la faune aquatique se font sentir.



Partant de ce constat, le PNR du Morvan a déterminé trois espèces cibles choisies en fonction de leur sensibilité face aux modifications physiques du milieu et à la qualité des eaux : l'écrevisse à pieds blancs (Austropotamobius pallipes), la moule perlière (Margaritifera margaritifera) et la mulette épaisse (Unio crassus).

Les sites choisis permettent de travailler à plusieurs niveaux du bassin-versant. Le bon fonctionnement écologique de la rivière, avec ses espèces associées, sera donc étudié dans son ensemble, en abordant non seulement la libre circulation des espèces de tête de bassin mais également l'équilibre sédimentologique à une échelle adaptée.

L'action phare dans la basse vallée du Cousin est l'aménagement de seuils de moulins. Ces ouvrages ont une grande importance culturelle et touristique sur ce territoire. La réalisation de travaux écologiquement bénéfiques et sociologiquement acceptables constituera un levier d'action supplémentaire pour mener à bien les politiques de restauration de la continuité écologique sur des secteurs à enjeux importants.

Moule perlière.

La gestion de l'eau passe par la protection et la conservation d'espèces qui sont des marqueurs fiables du bon fonctionnement des cours d'eau.





Sur l'ensemble des sites, des aménagement des ouvrages gênant le déplacement de la faune ou le transfert des sédiments, l'amélioration des ouvrages de franchissement, la restauration de la ripisylve, la mise en place des clôtures et d'abreuvoirs pour les secteurs pâturés, l'adaptation des pratiques agro-sylvicoles, la restauration de l'hydromorphologie des cours d'eau, les travaux de renaturation des habitats dégradés, la lutte contre les espèces invasives...feront progresser les cours d'eau vers le bon état écologique.

De plus, les connaissances acquises sur des espèces assez peu connues permettront de les réutiliser dans des cas adaptés par l'incitation aux « bonnes pratiques » afin d'aboutir à une amélioration des milieux aquatiques.

Les espèces visées par le programme se trouvent actuellement dans un état de conservation défavorable. Vu l'importance des populations dans le Morvan et le plateau des mille étangs, l'impact de ces mesures sur leur statut peut être significatif. Par cet ensemble d'actions, l'objectif principal est la préservation, voir l'augmentation, des populations d'espèces emblématiques. En plus de préserver ces espèces en déclin important, une recolonisation naturelle sera le témoignage de la réussite de l'amélioration de l'habitat. Ces résultats favoriseront indirectement l'ensemble de la faune et de la flore aquatique présente dans les cours d'eau telle que la lamproie de Planer (Lampetra planeri), le chabot commun (Cottus gobio) et la truite fario (Salmo trutta fario).

Parallèlement aux actions de connaissance et de travaux, un important volet de communication sera mis en œuvre, permettant la mise en réseau d'acteurs locaux, nationaux et européens à travers un film, un site web, un livret technique, une exposition itinérante, une bande dessinée, des plaquettes... La réalisation d'un programme de cette ampleur permettra aussi de mieux sensibiliser les acteurs locaux et le grand public que ne l'auraient fait quelques actions isolées. Il sera un important vecteur à la prise de conscience collective de la fragilité et des rôles écologiques majeurs des systèmes aquatiques.

Enfin, ce programme, d'un budget total de près de 3,2 millions d'euros s'inscrit dans les objectifs nationaux en matière de biodiversité. La dimension interrégionale favorisera les échanges d'expériences et les apports mutuels. Nous bénéficierons également à la fin du programme d'un panel d'expériences pouvant être reproduites sur d'autres sites européens.

Le financement est assuré pour une durée de quatre ans par :

- La Communauté Européenne (50 %)
- Le Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (9,1 %)
- L'Agence de l'eau Seine-Normandie (15,6 %)
- L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse (12,0 %)
- Le Conseil Régional de Bourgogne (6,3 %)
- Le Conseil Régional de Franche-Comté (3,7 %)
- Le Parc naturel régional du Morvan (2,7 %)
- Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges (0,60 %)







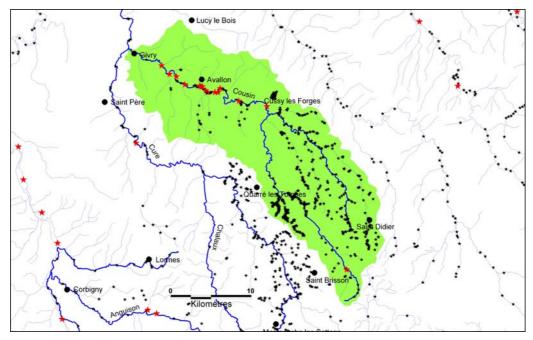












Cartographie non exhaustive des obstacles à la continuité écologique sur le bassin versant du Cousin.

(★ ouvrages - ★ ouvrages prioritaires au titre du Grenelle de l'environnement)

Les obstacles présents sur les cours d'eau (seuils de moulins, étangs, passages busés, aménagements hydrauliques divers...) contribuent en effet à l'isolement des populations et représentent un obstacle au déplacement de certaines espèces et au transport des matériaux solides (cailloux, graviers...).